



Assistance Automobile

Objet

- En cas d'accident ou de panne, selon la formule choisie
- En cas de difficultés matérielles ou médicales lors d'un déplacement
- En cas de décès du bénéficiaire en cours de voyage

Garanties

ASSISTANCE AUTOMOBILE R.C.

	GARANTIE	LIMITE DE GARANTIE EN € TTC
Assistance aux véhicules	<i>En cas d'accident dès votre domicile</i>	
	Organisation et prise en charge des frais de dépannage, remorquage, levage, grutage du véhicule	Dans la limite de 170 € maximum, majorés à 300 € la nuit, les week-ends et les jours fériés par évènement
	Poursuite du déplacement (taxi)	Dans la limite de 150 € maximum par évènement

ASSISTANCE AUTOMOBILE ET PANNE MOTEUR

EN CAS DE DIFFICULTES MATERIELLES LORS D'UN DEPLACEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Dépannage/Remorquage 	170 € maximum (montant majoré à 300 € la nuit, les week-ends et jours fériés)
<ul style="list-style-type: none"> • Transport en taxi en cas de déplacement urgent <ul style="list-style-type: none"> - En cas de panne - En cas de vol - En cas de perte, casse ou défaillance ou enfermement dans le véhicule des clés ou cartes de démarrage 	100 € (majoré à 150 € si immobilisation à la suite d'un accident ou d'un incendie) 160 € 160 €
<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement des bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> - Maximum par bénéficiaire et par nuit - Maximum par bénéficiaire et par évènement 	80 € maximum 160 € maximum en France et 320 € maxi à l'étranger
<ul style="list-style-type: none"> • Retour au domicile ou poursuite du voyage <ul style="list-style-type: none"> - Aller simple - En véhicule de location 	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste Dans la limite des frais engagés pour le retour au domicile ou la poursuite du voyage
<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'un véhicule de remplacement <ul style="list-style-type: none"> - En cas de panne ou accident - En cas de vol 	5 jours maximum 30 jours consécutifs maximum
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la Récupération du véhicule <ul style="list-style-type: none"> - Récupération par le bénéficiaire (aller simple) - Récupération par un chauffeur 	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste Frais de mission
<ul style="list-style-type: none"> • Rapatriement du véhicule immobilisé à l'étranger et non réparé 	Valeur résiduelle`
<ul style="list-style-type: none"> • Frais de gardiennage à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> - Durée maximum - Prise en charge par évènement limitée à 	30 jours maximum 300 € maximum
<ul style="list-style-type: none"> • Abandon du véhicule immobilisé à l'étranger et non réparé <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'abandon - Frais de gardiennage 	Frais réels 300 € maximum

• Envoi de pièces détachées aux bénéficiaires	Frais d'envoi
• Récupération ou expédition du double des clefs ou cartes de démarrage	Frais d'envoi
• Voyage d'un proche pour aller récupérer le véhicule réparé ou retrouvé après un vol - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Envoi d'un chauffeur pour aller récupérer le véhicule réparé ou retrouvé après un vol	Frais de mission du chauffeur
• Voyage d'un proche pour prendre livraison des pièces détachées - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Remorquage ou retour de la remorque ou caravane	170 € maximum (montant majoré à 300 € la nuit, les week-ends et jours fériés)
• Voyage aller et retour pour aller récupérer la remorque ou la caravane réparée	Frais de carburant
• Avance de fonds en cas de perte ou de vol des effets personnels du bénéficiaire	800 € maximum
EN CAS DE DIFFICULTES MEDICALES LORS D'UN DEPLACEMENT	
• Rapatriement ou transport sanitaires	Frais réels
• Présence auprès du bénéficiaire hospitalisé - Hébergement maximum par bénéficiaire/nuit/événement - Retour de la personne restée au chevet du bénéficiaire - Voyage d'un proche pour se rendre au chevet du bénéficiaire	80 € maximum par nuit et 800 € maxi par événement Retour en train 1 ^{ère} classe ou avion classe touriste Aller/retour en train 1 ^{ère} classe ou avion classe touriste
• Prolongation de séjour à l'hôtel pour le bénéficiaire et la personne restée à son chevet - Maximum par bénéficiaire et par nuit - Maximum par bénéficiaire et par événement - Retour du bénéficiaire et de la personne restée à son chevet	80 € maximum 800 € maximum Retour en train 1 ^{ère} classe ou avion classe touriste
• Prise en charge complémentaire des frais médicaux, chirurgicaux, d'hospitalisation engagés à l'étranger	6100 € maximum
• Voyage d'un conducteur désigné pour ramener le véhicule et les autres passagers - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Envoi d'un chauffeur pour ramener le véhicule et les autres passagers	Frais de mission du chauffeur
• Rapatriement au domicile des autres passagers - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Retour des enfants de moins de 15 ans avec un accompagnant - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Rapatriement au domicile des animaux de compagnie - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
ASSISTANCE EN CAS DE DECES DU BENEFICIAIRE EN COURS DE VOYAGE	
• Rapatriement de corps	Frais réels
• Frais annexes nécessaires au transport de corps y compris le coût d'un cercueil modèle de base	800 € maximum
• En cas d'inhumation sur place, voyage aller et retour d'un proche au départ de France - Aller et retour - Hébergement à l'hôtel de ce proche	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste 80 € maximum par nuit et 800 maxi par événement
• Acheminement des personnes voyageant avec le bénéficiaire décédé jusqu'au lieu d'inhumation en France ou leur rapatriement au domicile - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Rapatriement des enfants de moins de 15 ans avec un accompagnant - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Envoi d'un chauffeur pour ramener le véhicule et les passagers	Frais de mission du chauffeur
• Rapatriement des animaux de compagnie - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
AUTRES ASSISTANCES	
• Retour anticipé du bénéficiaire auprès d'un proche accidenté, malade ou décédé - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Voyage du bénéficiaire ou d'un conducteur désigné pour ramener le véhicule et les autres passagers - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Envoi d'un chauffeur pour ramener le véhicule et les autres passagers	Frais de mission du chauffeur
• Rapatriement au domicile des autres passagers - Aller simple	En train 1 ^{ère} classe ou en avion classe touriste
• Perte ou vol des effets personnels - Assistance administrative - Avance de fonds	800 € maximum
• Envoi des objets indispensables introuvables sur place	75 € maximum par envoi
ASSISTANCE JURIDIQUE	
• Paiement d'honoraires	2 000 € maximum
• Avance de la caution pénale	8 000 € maximum
ASSISTANCE CONSTAT AMIABLE	Assistance téléphonique
ASSISTANCE EN CAS DE PANNE MOTEUR	Organisation de la prestation